



ELECTIONS RÉGIONALES 2015

**LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET
D'ÉDUCATION POPULAIRE
AU CŒUR DES POLITIQUES RÉGIONALES**





LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE : DES PARTENAIRES INCONTOURNABLES

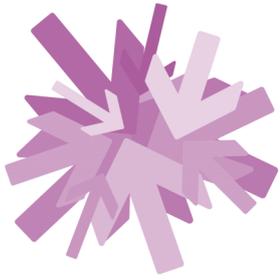
Les associations de jeunesse et d'éducation populaire inscrivent leur démarche dans une perspective de transformation de la société et accompagnent les individus afin de les rendre acteurs de leur projet de vie. A travers les méthodes d'éducation active, participative et collective qu'elles développent, elles permettent à chacun et chacune de s'émanciper et de se situer comme un acteur reconnu, impliqué et responsable de la société. Elles contribuent par leur action à une prise en compte des différents volets du développement durable (démocratique, social, économique, environnemental), du local à l'international.

Des acteurs de proximité en Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées

- **Un maillage associatif dense présent sur 13 départements :** 28 grands réseaux associatifs et fédératifs, 4 600 associations locales, près de 1 500 000 bénéficiaires des activités.
- **Des associations implantées sur l'ensemble du territoire au plus près des citoyens:**
En zones rurales, dans les zones urbaines et péri urbaines, dans les quartiers sensibles, etc.
- **50 000 bénévoles et 20 000 professionnels** mobilisés quotidiennement.

Des activités multiples au plus près des populations et au service des territoires

- **Des champs d'intervention variés :** l'éducation tout au long de la vie, la culture, les loisirs, la citoyenneté, le sport pour tous, les vacances, l'information, l'accompagnement social et le développement des solidarités, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, la mobilité et les échanges internationaux...



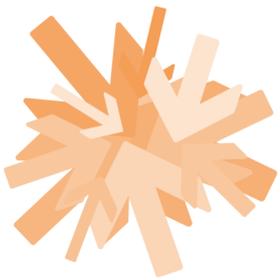
DÉFIS ET ENJEUX D'UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Notre ambition politique : placer la jeunesse au cœur des priorités

La jeunesse oblige à une vision politique transversale et non sectorielle dans la diversité des champs qui la concerne (santé, logement, autonomie, formation, emploi...)

Une urgence démocratique, économique et sociale

Les jeunes doivent être reconnus comme des citoyens à part entière, nous devons tout mettre en œuvre pour répondre à leurs besoins et leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle.



POUR UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE SOUTIEN PÉRENNE AUX ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Consolider et sécuriser le partenariat avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire constituent une ressource essentielle pour les pouvoirs publics dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques jeunesse à tous les niveaux du territoire. Notre action doit être reconnue et valorisée dans le cadre de relations contractuelles sécurisées et respectueuses du projet social et non-lucratif dont sont porteuses nos associations.

Soutenir les réseaux fédératifs et les associations régionales

Ces associations sont « organisées » et agissent souvent en réseau. L'appartenance à un groupement leur permet de renforcer leur lisibilité et représentativité, également de mutualiser des projets, des moyens, des actions... Le secteur Jeunesse-Education Populaire agit grâce à l'action des têtes de réseau associatives inscrites dans la réorganisation territoriale, du niveau local au niveau européen.

Le CRAJEP doit être soutenu dans sa fonction de coordination, de promotion et de représentation du secteur Jeunesse-Education Populaire en région.

Les fédérations, associations ou unions régionales doivent être soutenues pour leurs actions de formation, d'information et d'accompagnement pour la vie associative locale : « fonction ressource » développement des réseaux d'expériences, rôle de conseil sur les projets locaux, d'aide à l'ingénierie...



Les associations de jeunesse et d'éducation populaire souhaitent poursuivre leur implication et leur contribution aux politiques régionales

PROPOSITIONS AUX CANDIDATS

AXE 1 : Promouvoir l'engagement des jeunes et le service civique

- Développer des instances régionales de concertation et de participation associant les jeunes et les acteurs
- Soutenir les projets qui concourent à l'apprentissage et à l'exercice de la citoyenneté : service civique, coopération, formation des animateurs volontaires, chantiers de jeunes, engagement dans la vie associative...

AXE 2 : Favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes au sein du nouveau territoire régional

- Mettre en place un service public des transports à bas coût
- Favoriser l'accès au permis de conduire
- Créer des logements adaptés aux besoins des jeunes : coût réduit, prise en compte des situations de grande mobilité des jeunes, adaptation aux situations d'alternance, typologie et accompagnement adapté

AXE 3 : Développer l'accès à la culture et aux loisirs

- Garantir un maillage et une offre d'activité équitable sur l'ensemble du territoire régional
- Favoriser l'accès aux pratiques artistiques, aux activités culturelles de proximité et pratiques amateur
- Accompagner les pratiques numériques des jeunes

AXE 4 : Agir en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

- Prévenir et lutter contre le décrochage, prévenir et lutter contre les ruptures des contrats et parcours d'apprentissage
- Développer des formations professionnelles innovantes et les actions favorisant l'accès à la formation qualifiante pour les jeunes les plus en difficultés
- Reconnaître les associations d'éducation populaire comme des acteurs de la formation tout au long de la vie

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire est une coordination associative qui rassemble les mouvements et fédérations de jeunesse et d'éducation populaire actives en région. Il constitue un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Éducation Populaire. Il participe à l'animation territoriale à travers un réseau d'associations régionales et locales implantées sur l'ensemble du territoire. Avec ses associations membres, il est partenaire des collectivités dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques locales relevant du champ Jeunesse et Éducation Populaire.